



Ordonnance de télécom CRTC 2017-102

Version PDF

Références : 2017-82 et 2017-85

Ottawa, le 13 avril 2017

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 980 Tarif des montages spéciaux – Modification du service de connexion communautaire	9 mars 2017	24 mars 2017
Norouestel Inc.	AMT 982 Tarif des montages spéciaux – Modification des services de transport OC-3 direct – Yellowknife à Edmonton	9 mars 2017	28 mars 2017
Norouestel Inc.	AMT 983 Tarif des montages spéciaux – Modification des montages spéciaux des services par passerelle des entreprises	9 mars 2017	28 mars 2017

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale